

# AMIE DES OISEAUX

DEMANDE DE PRISE EN CONSIDÉRATION  
POUR LES PETITES MUNICIPALITÉS



VILLE AMIE  
DES OISEAUX

MUNICIPALITÉ REPRÉSENTÉE:

DATE DE SOUMISSION:

# VILLE AMIE DES OISEAUX

## INFORMATIONS IMPORTANTES SUR L'EXERCICE DES POUVOIRS RELATIFS À LA NORME

Renseignements importants sur l'exercice des pouvoirs en relation avec la Norme :

La norme « Ville amie des oiseaux pour petites municipalités » s'adresse aux municipalités de 15 000 habitants ou moins, ou celles dont la population est dispersée parmi plusieurs villages. Les critères et points accordés diffèrent de la norme « Ville amie des oiseaux ». Les municipalités comptant jusqu'à 30 000 habitants peuvent demander une certification en vertu de cette norme si ses circonstances diffèrent suffisamment d'une ville plus densément peuplée.

Pour obtenir la certification Ville amie des oiseaux, une municipalité doit avoir son propre Conseil élu exerçant des pouvoirs municipaux typiques, seule ou en tandem avec une municipalité de niveau supérieur (par exemple, un comté ou une MRC). Les municipalités peuvent démontrer l'existence d'un règlement ou d'une politique par une instance supérieure (par exemple une politique régionale) mais doivent démontrer l'application de cette politique dans leur municipalité.

# **CRITÈRES OBLIGATOIRES**

# CRITÈRES OBLIGATOIRES

## M-1 – ÉQUIPE VAO

### DESCRIPTION

Constituer une équipe VAO pour faire avancer le projet. Votre équipe VAO devrait représenter différents points de vue et être en contact avec la municipalité (fonctionnaire ou conseiller municipal).

### INDICATEURS

Fournir une liste des membres de l'équipe VAO, leurs affiliations et leurs coordonnées.

## COMMENT LE CRITÈRE EST ATTEINT

<b>Critère atteint ou en voie d'être atteint?</b>	
<b>Confirmé par le comité de pointage comme ayant respecté la norme?</b>	

# CRITÈRES OBLIGATOIRES

## M-2: MOBILISATION DES AUTOCHTONES

### DESCRIPTION

Nous reconnaissons que tout le Canada se trouve encore sur le territoire traditionnel ou sur le territoire non cédé des peuples autochtones. Dans le respect de ce fait et des droits inhérents des peuples autochtones, une perspective autochtone devrait être incluse dans ce programme, si possible. Nous encourageons les équipes VAO candidates à rechercher cette perspective. L'équipe VAO doit identifier et contacter les nations autochtones sur son territoire, afin de les inviter à participer à la démarche.

### INDICATEURS

Fournir des preuves que vous avez déterminé dans quels territoires traditionnels autochtones se trouve votre municipalité et que vous encouragez la participation de la communauté autochtone locale dans l'initiative.

Fournir le nom de la ou des nations autochtones concernées et décrire la réponse à l'invitation de participer à l'initiative. Dans certains cas, cela peut nécessiter le soutien de Nature Canada pour coordonner les contacts avec les communautés autochtones.

## COMMENT LE CRITÈRE EST ATTEINT

<b>Critère atteint ou en voie d'être atteint?</b>	
<b>Confirmé par le comité de pointage comme ayant respecté la norme?</b>	

# CRITÈRES OBLIGATOIRES

## M-3: SOUTIEN DE LA MUNICIPALITÉ

### DESCRIPTION

Adopter une résolution du Conseil soutenant les efforts de la municipalité pour devenir une Ville amie des oiseaux. Une résolution du Conseil garantit que le projet est connu, qu'il a été discuté au niveau du Conseil et qu'il profite du soutien du Conseil.

### INDICATEURS

Fournir une copie de la résolution.

## COMMENT LE CRITÈRE EST ATTEINT

<b>Critère atteint ou en voie d'être atteint?</b>	
<b>Confirmé par le comité de pointage comme ayant respecté la norme?</b>	

# CRITÈRES OBLIGATOIRES

## M-4: RAPPORT ANNUEL

### DESCRIPTION

Une fois que votre municipalité a obtenu le statut de Ville amie des oiseaux, l'équipe VAO doit fournir un bulletin annuel sur les activités liées à votre statut. Téléchargez le rapport sur le site Web de Ville amie des oiseaux ou auprès du personnel de Nature Canada.

### INDICATEURS

Fournir un rapport annuel avant le premier anniversaire de certification de votre municipalité.

## COMMENT LE CRITÈRE EST ATTEINT

<b>Critère atteint ou en voie d'être atteint?</b>	
<b>Confirmé par le comité de pointage comme ayant respecté la norme?</b>	

# CRITÈRES OBLIGATOIRES

## M-5: RENOUELEMENT DU STATUT

### DESCRIPTION

Le statut de Ville amie des oiseaux est valide pendant deux ans, après quoi une nouvelle demande doit être déposée.

La candidature peut utiliser et s'appuyer sur des applications antérieures, mais doit montrer des preuves de progrès au fil du temps. L'absence de progrès entraînera le rejet de la candidature ou la suppression d'un niveau de certification.

### INDICATEURS

Fournir une demande de renouvellement avant la fin de la fenêtre de candidature de septembre ou de février suivant le deuxième anniversaire de l'acceptation la plus récente de leur candidature Ville amie des oiseaux pour petites municipalités.

## COMMENT LE CRITÈRE EST ATTEINT

<b>Critère atteint ou en voie d'être atteint?</b>	
<b>Confirmé par le comité de pointage comme ayant respecté la norme?</b>	

# CRITÈRES OBLIGATOIRES

## M-6: VISIBILITÉ DU PROGRAMME

### DESCRIPTION

Une fois que votre municipalité a obtenu le statut de Ville amie des oiseaux, afficher des renseignements au sujet du programme sur le site Web de la municipalité.

### INDICATEURS

Fournir les liens et une preuve de publication en ligne.

## COMMENT LE CRITÈRE EST ATTEINT

<b>Critère atteint ou en voie d'être atteint?</b>	
<b>Confirmé par le comité de pointage comme ayant respecté la norme?</b>	

# CRITÈRES OBLIGATOIRES

## M-7: JOURNÉE MONDIALE DES OISEAUX MIGRATEURS

### DESCRIPTION

Organiser un événement pour célébrer la Journée mondiale des oiseaux migrateurs dans la communauté.

L'événement soulignant la Journée mondiale des oiseaux migrateurs peut être aussi simple ou aussi élaboré que souhaité. Des options possibles sont proposées sur le site Web de Nature Canada : <https://www.birdday.ca/accueil>

### INDICATEURS

Inscrire l'événement sur le site Web de la Journée (<https://www.birdday.ca/accueil>)

## COMMENT LE CRITÈRE EST ATTEINT

<b>Critère atteint ou en voie d'être atteint?</b>	
<b>Confirmé par le comité de pointage comme ayant respecté la norme?</b>	

# CRITÈRES FACULTATIFS

Bien que les critères ci-dessous soient facultatifs, pour obtenir le statut de ville amie des oiseaux, un certain nombre de points doit être obtenu dans chaque catégorie de critères. Le niveau attribué à une municipalité candidate est équivalent au niveau le plus bas atteint dans chacune des trois catégories de critères ci-dessous.

## SECTION 1: RÉDUCTION DES MENACES

## SECTION 2: PROTECTION, RESTAURATION ET RÉSILIENCE CLIMATIQUE DES HABITATS

## SECTION 3: SENSIBILISATION ET ÉDUCATION DE LA COMMUNAUTÉ

En général, les points sont attribués en fonction des preuves à l'appui de l'action. Toutefois, des points peuvent être attribués même si l'action n'a pas été commencée, tant qu'il existe des preuves solides qu'un processus de mise en œuvre ou d'achèvement de l'action est en cours.

La plupart des critères comprennent la preuve d'une politique (généralement celle d'un certain niveau de gouvernement) et la preuve de la mise en œuvre de cette politique. N'oubliez pas que l'exigence de politique peut être satisfaite par un niveau de gouvernement supérieur à celui de la municipalité, mais que la mise en œuvre relève souvent de la responsabilité de la municipalité.

Une autre considération importante est que dans de nombreux cas, les actions pour répondre à un critère sont communautaires (et non gouvernementales). C'est un bon exercice pour les équipes VAO pendant le processus de préparer la demande d'identifier les actions qui peuvent être mises en œuvre par les membres de la communauté et celles qui nécessitent une mise en œuvre par la municipalité ou un certain niveau de gouvernement.

# SECTION 1: RÉDUCTION DES MENACES

# RÉDUCTION DES MENACES

## 1.1 (A) PRÉDATION DES OISEAUX PAR LES CHATS

### DESCRIPTION

Mesures réglementaires et éducatives pour contrôler et réduire les populations de chats (domestiques et errants) qui se promènent sans surveillance à l'extérieur.

Existence de :

- a. Règlement limitant la libre circulation des chats.

### INDICATEURS

Un point pour chaque sous-catégorie. Le sous-critère d. peut être rempli par une enquête ou un sondage auprès des résidents.

## COMMENT LE CRITÈRE EST ATTEINT

**Points attribués**

(à remplir par Nature Canada)

# RÉDUCTION DES MENACES

## 1.1 (B) PRÉDATION DES OISEAUX PAR LES CHATS

### DESCRIPTION

Efforts coordonnés visant les propriétaires de chats qui laissent leurs chats errer dehors, par des campagnes d'information par exemple.

### INDICATEURS

Un point pour chaque sous-catégorie. Le sous-critère d. peut être rempli par une enquête ou un sondage auprès des résidents.

## COMMENT LE CRITÈRE EST ATTEINT

**Points attribués**  
(à remplir par Nature Canada)

# RÉDUCTION DES MENACES

## 1.1 (C) PRÉDATION DES OISEAUX PAR LES CHATS

### DESCRIPTION

Stratégie pour réduire les populations de chats sans propriétaire (chats errants), comme des programmes de castration, de stérilisations et de relocalisation, ou des initiatives visant à décourager l'abandon d'animaux de compagnie

### INDICATEURS

Un point pour chaque sous-catégorie. Le sous-critère d. peut être rempli par une enquête ou un sondage auprès des résidents.

## COMMENT LE CRITÈRE EST ATTEINT

**Points attribués**

(à remplir par Nature Canada)

# RÉDUCTION DES MENACES

## 1.1 (D) PRÉDATION DES OISEAUX PAR LES CHATS

### DESCRIPTION

L'équipe VAO ou la municipalité a mis en place ou est partenaire de programmes visant à estimer le nombre ou la répartition des chats d'extérieurs, afin de pouvoir suivre les progrès réalisés en matière de réduction des chats en liberté.

### INDICATEURS

Un point pour chaque sous-catégorie. Le sous-critère d. peut être rempli par une enquête ou un sondage auprès des résidents.

## COMMENT LE CRITÈRE EST ATTEINT

**Points attribués**  
(à remplir par Nature Canada)

# RÉDUCTION DES MENACES

## 1.2 (A) COLLISIONS AVEC LES FENÊTRES

### DESCRIPTION

Démontrer que la municipalité prend des mesures pour réduire les collisions d'oiseaux avec les fenêtres:

- a. Traiter les fenêtres des bâtiments municipaux pour atténuer les collisions d'oiseaux

### INDICATEURS

Un point est attribué si la municipalité apporte la preuve qu'elle atténue le danger de collision avec les fenêtres dans ses propres bâtiments.

## COMMENT LE CRITÈRE EST ATTEINT

**Points attribués**  
(à remplir par Nature Canada)

# RÉDUCTION DES MENACES

## 1.2 (B) COLLISIONS AVEC LES FENÊTRES

### DESCRIPTION

Promouvoir et encourager l'atténuation de la menace que représentent les fenêtres pour les oiseaux dans les bâtiments privés (y compris les maisons).

### INDICATEURS

Un point est attribué si la preuve est apportée que les particuliers atténuent les risques de collision avec les fenêtres (en traitant leurs fenêtres) et que des efforts sont faits pour augmenter le nombre de ménages qui traitent leurs fenêtres.

## COMMENT LE CRITÈRE EST ATTEINT

**Points attribués**  
(à remplir par Nature Canada)

# RÉDUCTION DES MENACES

## 1.3 (A) POLLUTION LUMINEUSE

### DESCRIPTION

La municipalité a mis en place une stratégie de réduction de la pollution lumineuse et soutient les actions de réduction de la pollution lumineuse, comme un programme de modernisation des lampadaires ou de la réglementation des sources d'éclairage privées.

### INDICATEURS

Un point pour la preuve de l'existence d'une politique (possiblement à un niveau plus élevé comme le comté ou à l'échelle d'une région comme une zone de ciel étoilé).

## COMMENT LE CRITÈRE EST ATTEINT

**Points attribués**

(à remplir par Nature Canada)

# RÉDUCTION DES MENACES

## 1.3 (B) POLLUTION LUMINEUSE

### DESCRIPTION

Campagne de sensibilisation et d'éducation visant à réduire la pollution lumineuse pendant les périodes de migration.

### INDICATEURS

Un point pour la preuve de l'existence de campagnes d'éducation et de sensibilisation destinées aux résidents (par exemple, l'initiative d'éclairage respectueux du ciel nocturne).

## COMMENT LE CRITÈRE EST ATTEINT

**Points attribués**  
(à remplir par Nature Canada)

# RÉDUCTION DES MENACES

## 1.4 (A) UTILISATION DES PESTICIDES

### DESCRIPTION

La municipalité dispose de politiques, règlements ou de plans visant à réduire ou à éliminer l'utilisation de pesticides qui nuisent directement ou indirectement aux oiseaux sur les terrains publics ou privés. Des points sont attribués pour

A) La restriction des herbicides à des fins esthétiques (par exemple le contrôle des plantes à feuilles larges dans les cours)

### INDICATEURS

Fournir une preuve de la politique et de sa mise en œuvre.

Un point pour l'interdiction de l'utilisation de pesticides/herbicides à des fins esthétiques, un point pour l'interdiction de Bti, de néonicotinoïdes et des rodenticides qui constituent une menace pour les hiboux/chouettes, et un point pour la preuve d'une forte présence d'agriculture biologique/écologique dans la communauté.

## COMMENT LE CRITÈRE EST ATTEINT

**Points attribués**

(à remplir par Nature Canada)

# RÉDUCTION DES MENACES

## 1.4 (B) UTILISATION DES PESTICIDES

### DESCRIPTION

La restriction des pesticides pour contrôler les populations d'insectes ou rongeurs qui sont des sources importantes de nourriture pour les oiseaux (par exemple le Bti, les néonicotinoïdes et les rodenticides)

### INDICATEURS

Fournir une preuve de la politique et de sa mise en œuvre.

Un point pour l'interdiction de l'utilisation de pesticides/herbicides à des fins esthétiques, un point pour l'interdiction de Bti, de néonicotinoïdes et des rodenticides qui constituent une menace pour les hiboux/chouettes, et un point pour la preuve d'une forte présence d'agriculture biologique/écologique dans la communauté.

## COMMENT LE CRITÈRE EST ATTEINT

**Points attribués**

(à remplir par Nature Canada)

# RÉDUCTION DES MENACES

## 1.4 (C) UTILISATION DES PESTICIDES

### DESCRIPTION

La promotion et la présence de l'agriculture biologique/écologique dans la communauté

### INDICATEURS

Fournir une preuve de la politique et de sa mise en œuvre.

Un point pour l'interdiction de l'utilisation de pesticides/herbicides à des fins esthétiques, un point pour l'interdiction de Bti, de néonicotinoïdes et des rodenticides qui constituent une menace pour les hiboux/chouettes, et un point pour la preuve d'une forte présence d'agriculture biologique/écologique dans la communauté.

## COMMENT LE CRITÈRE EST ATTEINT

**Points attribués**

(à remplir par Nature Canada)

# RÉDUCTION DES MENACES

## 1.5 RÉDUCTION DES DÉCHETS PLASTIQUES

### DESCRIPTION

La communauté met en œuvre des actions visant à éliminer la pollution plastique dans les écosystèmes locaux.

### INDICATEURS

Preuve d'actions communautaires visant à réduire et à éliminer la pollution plastique des écosystèmes locaux, comme le nettoyage des berges.

## COMMENT LE CRITÈRE EST ATTEINT

**Points attribués**

(à remplir par Nature Canada)

# RÉDUCTION DES MENACES

## 1.6 COLLISIONS AVEC DES VÉHICULES

### DESCRIPTION

Mesures en place pour réduire les collisions ou les perturbations des oiseaux par les véhicules terrestres et aquatiques (y compris le sillage des bateaux, les machines agricoles et les véhicules de loisirs sur les plages où nichent des oiseaux). Par exemple l'affichage de limites de vitesse inférieures, la signalisation incitant les véhicules à ralentir ou les campagnes de sensibilisation.

### INDICATEURS

Preuve de l'existence de mesures visant à protéger les oiseaux et les autres espèces sauvages contre les collisions avec les véhicules et les dommages ou perturbations qui en découlent.

## COMMENT LE CRITÈRE EST ATTEINT

**Points attribués**  
(à remplir par Nature Canada)

# RÉDUCTION DES MENACES

## 1.7 PERTURBATION DES OISEAUX DANS LEUR HABITAT NATUREL

### DESCRIPTION

La municipalité reconnaît et encourage les pratiques qui atténuent les perturbations causées par les activités humaines dans les zones environnantes, par exemple en ajustant le moment de la récolte du foin pour protéger les oiseaux champêtres nicheurs, en empêchant le public d'aller sur les plages pendant les périodes de migration des oiseaux de rivage, en retirant l'équipement de pêche abandonné des lieux de pêche environnants, ou en limitant la circulation des chiens sans laisse dans les zones naturelles.

### INDICATEURS

Pour obtenir un point, le demandeur doit fournir des preuves d'efforts pour protéger les oiseaux et leur habitat des types de perturbations mentionnées.

## COMMENT LE CRITÈRE EST ATTEINT

**Points attribués**

(à remplir par Nature Canada)

# RÉDUCTION DES MENACES

## POINTAGE

### DE BASE

7 points dans au moins 3 catégories.

### INTERMÉDIAIRE

9 points dans au moins 4 catégories, dont au moins une catégorie valant 2 ou plus.

### ÉLEVÉ

11 points ou plus dans au moins 5 catégories. Doit inclure au moins 2 points dans les catégories 1.1 et 1.4.

**Points attribués**

(à remplir par Nature Canada)

**SECTION 2:**  
PROTECTION,  
RESTAURATION  
ET RÉSILIENCE  
CLIMATIQUE  
DES HABITATS

## 2.1 PROTECTION DE LA NATURE ET DE LA BIODIVERSITÉ ET LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

### DESCRIPTION

La municipalité dispose de politiques, stratégies ou plans visant à protéger la nature et la biodiversité, ainsi qu'à lutter contre les changements climatiques sur son territoire (local ou régional). Dans la politique de protection de la nature, l'expansion des zones naturelles ou la protection, le maintien et la restauration de la biodiversité régionale doivent être explicitement indiqués comme un objectif. Un exemple d'une telle politique au niveau du comté est celui des zones écologiquement sensibles. La politique sur les changements climatiques doit inclure des mesures spécifiques d'atténuation et d'adaptation, y compris des solutions climatiques basées sur la nature. Un exemple d'atténuation et d'adaptation concernant les effets du changement climatique est la restauration des berges et l'expansion des zones humides.

### INDICATEURS

1 point pour une politique ou un plan de protection de la biodiversité ou d'aires protégées.

1 point pour une politique ou un plan de lutte aux changements climatiques.

1 point pour les preuves de mise en œuvre au niveau local.

Notez que ces politiques peuvent se situer à un niveau de gouvernement supérieur à celui de votre municipalité. Cependant, pour obtenir des points, vous devez fournir la preuve de la politique de la municipalité de niveau supérieur et la preuve de la mise en œuvre au sein de votre propre communauté.

1 point est déduit en cas de preuve d'activités actuelles ou très récentes (moins d'un an) à grande échelle qui nuisent à la biodiversité, telles que la perte ou la dégradation d'habitats importants pour la faune, la contamination de l'habitat faunique par des produits chimiques toxiques ou la construction d'infrastructures énergétiques ou de communication sur ou à proximité (à moins de 1 km) de zones et d'habitats importants pour les oiseaux.

## COMMENT LE CRITÈRE EST ATTEINT

**Points attribués**

(à remplir par Nature Canada)

## 2.2 (A) STRATÉGIE DE GESTION DE L'HABITAT

### DESCRIPTION

Des stratégies régionales ou locales de gestion des habitats basées sur des considérations écologiques et climatiques sont mises en œuvre dans la municipalité. Ces stratégies comprennent :

A. Preuve de l'expansion stratégique de la couverture végétale en utilisant des arbres indigènes ou adaptés à la région ou du maintien de la canopée dans la communauté qui intègre les besoins en matière d'habitat des oiseaux.

### INDICATEURS

Fournir la preuve du règlement et/ou de la mise en œuvre de chaque action.

1 point pour chacune des stratégies en place dans votre municipalité.

Notez que ces politiques peuvent exister au niveau régional, mais qu'elles nécessitent souvent une mise en œuvre au niveau local.

## COMMENT LE CRITÈRE EST ATTEINT

**Points attribués**  
(à remplir par Nature Canada)

## 2.2 (B) STRATÉGIE DE GESTION DE L'HABITAT

### DESCRIPTION

Protection des arbres sur les terres privées par le biais d'un règlement municipal empêchant l'abattage sans permis.

### INDICATEURS

Fournir la preuve du règlement et/ou de la mise en œuvre de chaque action.

1 point pour chacune des stratégies en place dans votre municipalité.

Notez que ces politiques peuvent exister au niveau régional, mais qu'elles nécessitent souvent une mise en œuvre au niveau local.

## COMMENT LE CRITÈRE EST ATTEINT

**Points attribués**  
(à remplir par Nature Canada)

## 2.2 (C) STRATÉGIE DE GESTION DE L'HABITAT

### DESCRIPTION

Interdiction de la gestion active de la végétation sur les terrains municipaux pendant la saison de nidification.

### INDICATEURS

Fournir la preuve du règlement et/ou de la mise en œuvre de chaque action.

1 point pour chacune des stratégies en place dans votre municipalité.

Notez que ces politiques peuvent exister au niveau régional, mais qu'elles nécessitent souvent une mise en œuvre au niveau local.

## COMMENT LE CRITÈRE EST ATTEINT

**Points attribués**  
(à remplir par Nature Canada)

## 2.2 (D) STRATÉGIE DE GESTION DE L'HABITAT

### DESCRIPTION

Protection et amélioration des zones tampons naturalisées pour les cours d'eau, comme les ruisseaux, les rivières, les canaux et les drains municipaux, et les rivages, afin de prévenir la contamination de l'eau, de réduire l'érosion et de fournir et protéger l'habitat, y compris les couloirs reliant les zones naturelles, les plages naturelles, etc.

### INDICATEURS

Fournir la preuve du règlement et/ou de la mise en œuvre de chaque action.

1 point pour chacune des stratégies en place dans votre municipalité.

Notez que ces politiques peuvent exister au niveau régional, mais qu'elles nécessitent souvent une mise en œuvre au niveau local.

## COMMENT LE CRITÈRE EST ATTEINT

**Points attribués**  
(à remplir par Nature Canada)

## 2.3 ZONE IMPORTANTE POUR LES OISEAUX À PROXIMITÉ

### DESCRIPTION

Il existe une zone importante pour la conservation des oiseaux et de la biodiversité (ZICO) au sein ou à proximité de la municipalité. Un partenariat local encourage la protection et la gestion de cette zone. La communauté locale est impliquée dans l'intendance ou la promotion de la ZICO

### INDICATEURS

Un point est accordé s'il existe une ZICO à proximité (moins de 20 km) et si la communauté locale est impliquée dans la [base de données canadienne sur les ZICO](#) — IBACanada.com) et si la communauté locale participe à l'intendance ou à la promotion de la région (par exemple, l'écotourisme). Notez que, dans le cas d'un village ou d'une petite municipalité, ce critère peut être satisfait s'il existe une ZICO dans le comté ou la MRC, à moins de 20 km de la municipalité, et s'il existe des informations sur la ZICO sur le site Web de la municipalité.

## COMMENT LE CRITÈRE EST ATTEINT

**Points attribués**  
(à remplir par Nature Canada)

## 2.4 PROMOUVOIR LA FLORE AUTOCHTONE LOCALE SUR LES TERRES PUBLIQUES

### DESCRIPTION

La municipalité a un jardin public ou un habitat pour attirer les oiseaux et les insectes et qui sert d'exemple de bonnes pratiques pour les résidents pour leurs propriétés privées.

### INDICATEURS

Fournir la preuve d'un projet de démonstration sur des terres municipales. Un jardin de pollinisateurs ou un jardin de fleurs sauvages sont des exemples de projets.

## COMMENT LE CRITÈRE EST ATTEINT

**Points attribués**  
(à remplir par Nature Canada)

## 2.5 PROMOUVOIR LA FLORE INDIGÈNE LOCALE SUR LES TERRES PRIVÉES

### DESCRIPTION

Démontrer une vaste participation de la communauté à des initiatives visant à encourager les plantes indigènes favorables aux oiseaux sur les propriétés privées, comme l'agriculture biologique ou écologique, la création d'un habitat pour les pollinisateurs, la restauration des milieux humides, etc.

### INDICATEURS

Un point si vous fournissez la preuve d'une « vaste participation de la communauté » à au moins une initiative d'envergure qui encourage l'augmentation de l'habitat de la faune sauvage sur les terres privées. Par exemple, les villes amies des abeilles ou des monarches ou les projets ALUS seraient tous admissibles. Il est nécessaire de démontrer que les initiatives montrent l'engagement de plusieurs ménages ou entreprises

## COMMENT LE CRITÈRE EST ATTEINT

**Points attribués**  
(à remplir par Nature Canada)

## 2.6 INTENDANCE POUR LES ESPÈCES DONT LA CONSERVATION EST PRÉOCCUPANTE

### DESCRIPTION

Mise en œuvre de projets au sein de la municipalité visant à augmenter ou à améliorer l'habitat de reproduction ou d'escale des espèces d'oiseaux qui sont des espèces hautement prioritaires de votre Plan éco-régional de conservation des oiseaux. Parmi les espèces, on compte les **espèces en péril** (par exemple, le Martinet ramoneur et l'Hirondelle rustique), les insectivores aériens et les oiseaux champêtres (la Stur-nelle des prés ou l'Hirondelle bicolore) et les oiseaux de rivage. Exemples d'actions : fournir et entretenir un réseau de nichoirs, maintenir une production de foin respectueuse des oiseaux.

### INDICATEURS

1 point est accordé s'il existe des projets actifs de rétablissement (dirigés par des individus ou des groupes de la collectivité) comme ceux suggérés dans la description du critère. Deux points s'il existe plus de deux projets actifs pour différentes espèces ou groupes d'espèces.

Pour plus de renseignements sur les régions de conservation des oiseaux et leurs espèces prioritaires, consultez le site : <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/conservation-oiseaux-migrateurs/regions-strategies.html>

## COMMENT LE CRITÈRE EST ATTEINT

**Points attribués**  
(à remplir par Nature Canada)

## POINTAGE

### DE BASE

6 points dans au moins 3 catégories.

### INTERMÉDIAIRE

8 points dans au moins 4 catégories.

### ÉLEVÉ

10 points ou plus dans au moins 5 catégories. Doit inclure au moins 2 points dans les catégories 2.1 et 2.2 ou 2.6.

**Points attribués**

(à remplir par Nature Canada)

**SECTION 3:**  
SENSIBILISATION  
ET ÉDUCATION DE  
LA COMMUNAUTÉ

# SENSIBILISATION ET ÉDUCATION DE LA COMMUNAUTÉ

## 3.1 ÉDUCATION DES ENFANTS ET DES JEUNES

### DESCRIPTION

Des programmes éducatifs visant à faire participer les enfants et les jeunes et à les aider à se familiariser avec les oiseaux existents dans la municipalité, par exemple le [Recensement des oiseaux de Noël](#) pour les enfants, [School Yard Bird Blitz](#), [Global Bird Rescue](#) ou le programme éducatif de [Protégeons nos chats et sauvons nos oiseaux](#).

### INDICATEURS

1 point pour la preuve d'existence de programmes éducatifs.

1 deuxième point est accordé s'il existe des preuves d'une participation importante de la communauté. Fournir des preuves d'adhésion ou du nombre de participants aux programmes.

1 troisième point est accordé si les programmes comprennent des éléments spécifiques pour mobiliser des enfants ou des jeunes qui sont défavorisés, racialisés ou récemment arrivés au Canada.

## COMMENT LE CRITÈRE EST ATTEINT

**Points attribués**

(à remplir par Nature Canada)

# SENSIBILISATION ET ÉDUCATION DE LA COMMUNAUTÉ

## 3.2 COMMUNIQUER LES MEILLEURES PRATIQUES POUR AIDER LES OISEAUX

### DESCRIPTION

La municipalité (ou les partenaires de l'équipe VAO, le cas échéant) promeut et met à la disposition de ses résidents et visiteurs des informations sur les moyens d'aider les oiseaux. Exemples : création d'un habitat naturel sur leur propriété, entretien des mangeoires et atténuation des menaces pour les oiseaux.

### INDICATEURS

1 point pour des preuves des ressources numériques ou papiers, ainsi que des preuves de l'intérêt du public et de sa connaissance de ces ressources (par exemple, activités sur les médias sociaux).

## COMMENT LE CRITÈRE EST ATTEINT

**Points attribués**  
(à remplir par Nature Canada)

# SENSIBILISATION ET ÉDUCATION DE LA COMMUNAUTÉ

## 3.3 DÉMONSTRATIONS D' ACTIONS RESPECTUEUSES DES OISEAUX

### DESCRIPTION

La municipalité (ou les partenaires de l'équipe VAO, le cas échéant) installe dans les lieux publics des panneaux d'information sur les oiseaux de la communauté et les avantages des actions respectueuses des oiseaux. Cette démarche a pour but d'encourager les résidents locaux à prendre des actions pour aider les oiseaux.

### INDICATEURS

Un point est attribué si une preuve des installations est fournie (par exemple, preuves photographiques ou reportages).

## COMMENT LE CRITÈRE EST ATTEINT

**Points attribués**  
(à remplir par Nature Canada)

# SENSIBILISATION ET ÉDUCATION DE LA COMMUNAUTÉ

## 3.4 LIEU D'OBSERVATION DES OISEAUX ACCESSIBLE À PROXIMITÉ

### DESCRIPTION

Il existe au moins un lieu d'observation des oiseaux dans la municipalité qui dispose d'infrastructures permettant l'observation et l'appréciation des oiseaux (par exemple, panneaux, sentiers et tours d'observation). Le public doit pouvoir trouver facilement de l'information sur les zones ou les sentiers d'observation des oiseaux et la manière d'y accéder.

### INDICATEURS

1 point est attribué si vous fournissez la preuve de l'existence d'un lieu d'observation accessible au public. Inclure une brève description des infrastructures (sentiers, tour d'observation, etc.), et la manière dont on peut accéder à la zone.

## COMMENT LE CRITÈRE EST ATTEINT

**Points attribués**  
(à remplir par Nature Canada)

## 3.5 ENTREPRISES RESPECTUEUSES DES OISEAUX

### DESCRIPTION

Il existe une ou plusieurs entreprises dans la municipalité qui promeuvent et adoptent des pratiques respectueuses des oiseaux (par exemple, vendre ou offrir du café respectueux des oiseaux, vendre des produits de traitement des fenêtres, vendre des produits qui favorisent ou soutiennent l'observation des oiseaux, démontrer des pratiques favorables aux oiseaux, etc.). Dans le cas d'un village sans magasin, les sites Web et les pages d'accueil des partenaires reconnaissent ou incluent des liens vers des produits respectueux des oiseaux.

### INDICATEURS

Pour obtenir un point, vous devez fournir la preuve que des entreprises de votre région ont des pratiques respectueuses des oiseaux ou que votre site Web contient des informations sur les produits respectueux des oiseaux. Il peut s'agir du site Web de la municipalité ou d'autres partenaires de l'équipe VAO.

## COMMENT LE CRITÈRE EST ATTEINT

**Points attribués**

(à remplir par Nature Canada)

## 3.6 OISEAU EMBLÈME DE LA VILLE

### DESCRIPTION

Adoption d'un oiseau-emblème pour la municipalité. Le processus de sélection doit se faire par une démarche participative, incluant la communauté.

### INDICATEURS

Fournir le nom de l'espèce d'oiseau sélectionné, la preuve de l'adoption officielle (par une résolution ou un avis du conseil), et une description du processus de sélection.

## COMMENT LE CRITÈRE EST ATTEINT

**Points attribués**

(à remplir par Nature Canada)

# SENSIBILISATION ET ÉDUCATION DE LA COMMUNAUTÉ

## 3.7 SCIENCES PARTICIPATIVES POUR LA SURVEILLANCE DES OISEAUX

### DESCRIPTION

Existence de programmes de sciences participatives dans la municipalité, par exemple le [Recensement des oiseaux de Noël](#), [Grand dénombrement des oiseaux de février](#), le [Project Feederwatch](#), le [Programme de surveillance des marais](#), le [suivi du martinet](#) ou le [Global Bird Rescue](#). La participation du public à ces programmes est encouragée dans les médias locaux et les médias sociaux.

### INDICATEURS

Pour recevoir un point, fournir une liste de programmes scientifiques participatifs liés aux oiseaux qui fonctionnent dans votre municipalité, et des preuves des efforts déployés pour mobiliser les membres de la communauté dans ces programmes. La preuve d'une mobilisation généralisée dans plusieurs projets reçoit 2 points.

## COMMENT LE CRITÈRE EST ATTEINT

**Points attribués**

(à remplir par Nature Canada)

# SENSIBILISATION ET ÉDUCATION DE LA COMMUNAUTÉ

## POINTAGE

**TOUS LES NIVEAUX DOIVENT FAIRE 3.1**

### DE BASE

5 points dans au moins 3 catégories.

### INTERMÉDIAIRE

7 points dans au moins 5 catégories.

### ÉLEVÉ

9 points ou plus dans au moins 6 catégories.

**Points attribués**

(à remplir par Nature Canada)

## GRAND TOTAL

*POINTAGE TOTAL POSSIBLE = 36*

**LE STATUT ATTEINT EST ÉGAL AU NIVEAU LE PLUS BAS DES TROIS CATÉGORIES NOTÉES.**

**PAR EXEMPLE, SI UNE MUNICIPALITÉ OBTIENT UN SCORE DE 8 DANS LA CATÉGORIE 1,**

**12 DANS LA CATÉGORIE 2 ET**

**10 DANS LA CATÉGORIE 3, ELLE OBTIENT LA CERTIFICATION NIVEAU DE BASE EN RAISON DE SON SCORE DE 8 DANS LA CATÉGORIE 1.**

**Points attribués**

(à remplir par Nature Canada)

**ÉQUIPE VILLE AMIE DES OISEAUX**  
LISTE DES MEMBRES, AFFILIATIONS  
ET COORDONNÉES (M-1)

*À JOUR EN DATE DU:*



**VILLE AMIE**  
DES OISEAUX